STAGE PLEIN-AIR DE BELLECIN - classes de 6e 2 et 6e 3 - Collège Condorcet

Ce stage est proposé aux élèves des classes de 6e 2 et 6e 3.

Il est un complément à l’éducation physique dans le cadre des activités de pleine nature qui ne sont pas pratiquées au collège Condorcet et constitue une première expérience de la vie en groupe avec ses joies et ses contraintes.

Ce stage est payant et les familles qui le souhaitent peuvent demander une aide financière auprès de madame Gelin, secrétaire d’intendance qui fournira un dossier. Nous mettons tout en œuvre pour que tous les enfants puissent venir : il n’y a que des solutions aux problèmes rencontrés, aucun enfant ne doit rester au collège pour des raisons financières.

**Accueil**

Les élèves sont accueillis à la base nautique de Bellecin située au bord du lac de Vouglans dans le Jura, ville d’Orgelet. Vous pouvez dès maintenant aller vous promener sur la base par le site internet : www.bellecin.com

Adresse exacte : Régie départementale de la base de Bellecin, 39270 Orgelet.

Toutes les activités sont encadrées par des moniteurs spécialisés et diplômés d’état. Les enseignants sont dans les groupes avec les enfants pour pratiquer avec eux, faire des photos, seconder les moniteurs.

A notre disposition, des équipements de très grand qualité sur un site magnifique et aussi la possibilité de rencontrer des sportifs de haut niveau puisque la base accueille notamment l’équipe de France d’aviron.

**Hébergement**

* Nourriture : petit déjeuner

 Déjeuner

 Goûter

 Dîner

* Préciser tout ce qui concerne allergies, régime alimentaire…
* Logement : chambres de 2 à 4 lits avec salle de bain (WC douche)
* Couchage : la base fournit les draps, couvertures et oreillers.

**Animations**

Activités sportives : Les élèves pratiquent les activités sportives de pleine nature de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Activités pratiquées :

* Spéléologie
* Catamaran
* Kayak sur lac
* Escalade
* Golf
* Acro branche
* Tir à l’arc

Pour les activités sur l’eau, vous devez fournir le brevet de natation que votre enfant doit avoir, si ce n’est pas le cas, il faut se rendre dans une piscine et demander à un maitre-nageur de le lui faire passer. Cette attestation est **obligatoire** pour les activités nautiques.

Si votre enfant ne sait pas nager, il ne pratiquera pas le catamaran et le kayak. Il fera les autres activités en double et pourra profiter pleinement du séjour.

Une liste de vêtements et matériel à emporter vous sera communiqué avant le départ. Il n’y a pas d’achat supplémentaire à prévoir si ce n’est peut-être, une paire de bottes pour la spéléologie et un équipement de pluie.

Les accompagnateurs :

* Madame Moll, professeur EPS
* Madame Denizet, professeur EPS
* Monsieur Ruffin, professeur de Français
* Monsieur Fraioli, professeur d’histoire géographie.

**Première réunion d’information le mardi 19 janvier à 18h**

 **Salle : restaurant scolaire**